L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 20 FEVRIER.

FEUILLETON.

LA CAPE ET L'EPÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

XIV—Suite.

Un jour que l'ondée battait les vitres du château de la Meulière, M. de Chivry entra dans la salle d'escrime au moment où des lettres allaient mettre aux prises les plus habiles adversaires. Il avisa Mlle de Montluçon, et allant droit à Hugues :

—Cela me vous tente pour! dit-il. Je ne serais pas fâché, je l'avoue, de me dégourdir un peu.....l'humidité me gagne. Et puisque me permettrait de savoir comment on pratique le noble jeu de l'escrime dans la province du Languedoc.....Ma Dieu mé damne, j'estime qu'avec vous l'aurai affaire à un rude compagnon!

Oh! M. Hugues : j'ai appris seulement à me défendre.....

—Humpf, pensa le chevalier, de la modestie! mauvais signe pour César!

La princesse Mamani s'était approchée en souriant :

—A moi tour, dit-elle, de couronner le vainqueur.....Cette rose que je viens de cueillir et que mes lèvres ont touchée sera pour lui.

Et passant auprès de M. de Montestruc :

—Rappelez-vous Saint-Savy! lui dit-elle tout bas.

Une minute après Hugues et M. de Chivry étaient en face l'un de l'autre, un fer émoulu à la main.

César avait une réputation à défendre, M. de Montestruc une situation à conquérir. Mlle de Montluçon les regardait tous deux. César s'engagea avec une aisance affectée qui cachait une science profonde, Hugues avec franchise et précision. L'un et l'autre déployèrent tout ce qu'ils savaient de souplesse et de dextérité. Loudéac suivait attentivement les coups, tout en ne perdant pas de vue la princesse Léonora qui semblait plus émue que ne le comportait un simple amusement. Elle continuait à dérober la rose qu'elle avait à la main. Orphée badinait avec son éventail. Des murmures d'admiration parcouraient l'assemblée.

Rien encore n'accusait aucun avantage en faveur de l'un des adversaires. On eût dit Oger le Danois aux prises avec Gordon le Sauvage. Parfois le fer rencontrait le fer. Cependant un oeil exercé eût pu trouver qu'il y avait dans le jeu du Gascon plus de variété peut-être et dans sa main plus de fermeté, mais ce n'étaient que des nuances presque insaisissables.

Les passes se succédaient sans amener de résultat, si ce n'est des applaudissements arrachés aux spectateurs lorsque quelques efforts nouveaux, M. de Chivry, qui n'avait pu prendre son adversaire en défaut et s'était vu quelquefois embarrassé par la furie de ses ripostes et l'imprévu de ses attaques, jugea que M. de Montestruc le valait et qu'une rencontre sérieuse entre eux resterait indécise. Il rompit, et le saluant de son épée avait d'avoir été touché

—Partie égale, partie nulle, dit-il.

Orphée sourit : ses yeux s'attachèrent avec plus de complaisance sur le jeune homme qui avait si rudement arrêté Pélerin dans ses courses et tenait tête à l'une des plus fines lames de la cour.

Mme d'Epernes battit des mains.

Deux yeux de la Table-Ronde dit-elle, la belle Yseult n'aurait su à qui donner la palme.

—Moi je le sais, murmura la princesse. Et se glissant auprès de M. de Montestruc :

—Vous avez gagné cette rose et je vous la garde, dit-elle.

Cependant M. de Loudéac qui n'avait perdu aucun de ses mouvements s'était rapproché du jeune comte.

—A votre place, monsieur, non j'aurais peur, dit-il.

—Peur, et pourquoi?

—Parce que tant d'avantages et de succès mêlés à tant de jeunesse pourront vous susciter beaucoup d'ennemis.

—Monsieur, répondit Hugues fièrement, un empereur qui s'y connaissait disait à Dieu : Garde moi de mes amis, je saurai me défendre de mes ennemis.....Au Seigneur.

Cependant M. de Chivry venait d'offrir la main de Mlle de Montluçon qu'il s'honorait.....Tout en se laissant reconduire comme s'il eût mérité cette faveur par une victoire, elle affecta de l'accabler des compliments où on sentait une pointe d'ironie :

—Votre action est d'autant plus belle et plus méritoire, ajouta-t-elle, que vous avez eu affaire à ce qu'il paraît, un Renaud de Montauban.

C'est sentir l'argument, mais sans sourciller :

—A ce propos, savez-vous bien, ma belle cousine, que je pourrais vous rappeler le fameux dicton gravé sur les vitres de Chambord par une main royale.

—Mon cri reproche poétique! Qu'avez donc fait pour le mériter?

—Comment, ce que vous avez fait! Je crovais.....Je m'abusais de vivre, du moins, que vous m'honoriez de quelque amitié, et la jalouse de certaines gentilhommes m'autorisait à penser qu'en était vérité.

Je ne m'en détends pas.....

—Et voici que de tiernet coup, vous mettez de par avec moi.....qui, m'inquiète, cherche de vous, qu'il a poussé dans une lutte à coups chaud.

—Avouez qu'il mérite que je m'en fait souvenir.....Nous l'intervention du cardinal vous garantit, il est peu probable que vous n'ajoutez plus la peine de m'adresser ni reproches ni compliments.

Est ce à cause de cette gageure que j'ai établie entre vous et M. de Montestruc que vous m'en voulez cela?

—Oui.

—Mais vous devriez, au contraire, m'en honorer, car je pense à vous tous de ce de chaque [illegible]

—Rien d'moins, Orphée!

—Eh bien, je le confesse, mais, par exemple, point de dépit, vous me ne [illegible] vous m'en [illegible] fournir de nouvel [illegible] vous [illegible] choses. Vous, qui passez à bon droit pour [illegible] gentilshommes les plus accomplis de la cour, daigneriez vous [illegible] ?

Ah! mon cousin, vous [illegible] modestie d'un homme tel que vous m'étonne!

—Ainsi vraiment, c'est la seule pensée de me mettre en passe de l'emporter sur un rival qui vous a inspiré cette magnanimité?

—N'est ce pas la plus simple et la plus naturelle!

—Maintenant que vous l'affirmez je n'en doute plus mais j'aurais eu quelque peine à m'en persuader moi-même, me voilà donc contraint de vivre avec M. de Montestruc, malgré la bizarrerie de la déclaration qu'il vous a faite, sur le pied d'une politesse aimable et cordiale!

Oh! il arrive de loin, comme vous l'avez dit si spirituellement.....s'écria Orphée qui l'interrompit.

—Et même, reprit M. de Chivry qui trouvait sa moustache exigeante, vous pensez qu'à cette politesse succède le désir sincère de rendre service à l'occasion!

—Ce serait d'un galant homme.....n'est ce pas? J'aimerais ce que vous faites cela!

—Faut-il encore que, pour reconnaître ce que vous procédé à de gracieux et de flatteur pour moi, j'aille jusqu'à la plus franche amitié!

—J'allais vous en prier.

—Votre désir n'est pas une loi pour qui vous aime! A partir de ce jour, M. le comte de Charcepault n'aura pas d'ami plus dévoué que moi, je vous le jure.

Mlle de Montluçon et M. de Chivry parlèrent quelque temps sur ce ton de badinage. Vous essayant par son langage de se conformer au goût de sa cousine, M. de Chivry se plaisait à le féliciter de sa bonne humeur. Quand il leur ramenée dans son appartement, il descendit au jardin où il avait aperçu le chevalier. J'aime peut-être il avait éprouvé de rage pareille. Il était blessé dans sa vanité. Mlle de Montluçon, on [illegible] mais j'ai tenu bon, comme si j'avais voulu faire une expérience sur la quantité de mon nerf.....Ah! tu avais terriblement raison! Une heure durant, elle m'a impitoyablement raillé avec son Montestruc et puis d'un air douceux, en souriant! Elle n'a rien fait que pour m'irriter, de et j'aurais dû la respecter du premier coup, me dit-elle. Ce fut je dans la société ce fils de la Gascogne [illegible] dans mon jeu! Mais il n'en est pas [illegible] croit être! Nevertheless elle pas [illegible] ...

Il frappa du pied violemment.

Le plus étrange, reprit-il, en jetant un regard sinistre vers [illegible], c'est que j'ai promis.....le me suis imposé de ses conditions!

Et tu as bien fait! Est ce qu'il n'y a pas un vieux fameux là-dessus?

J'embrasse mon rival, mais c'est pour [illegible]

Il est du sieur Racine, le crois, et en cette occasion le poète s'est montré profond politique. Devient son inséparable, et ce sera bien surprenant si tu ne réussis pas sous couleur de service à lui rendre, à l'embarquer dans quelque méchante affaire d'où il ne pourra pas se tirer. Sa mort ne sera plus qu'un accident qu'on mettra au compte de sa maladresse ou de la fatalité.....Mais pour atteindre au si magnifique résultat il ne faut pas se hoquéter économie de bonnes grâces et d'empressements aimables, avare de belles paroles. Si même tu parvenais à te rattacher par les liens de la plus vive reconnaissance, tu serais sûr maître.....Or, si j'ai bien étudié M. de Montestruc, il est d'un naturel à cultiver cette sotte plante et à s'en nourrir innocemment.

Sa résolution prise, César se mit à l'œuvre sur-le-champ. En quelques heures, son attitude fut changée et de l'hostilité passa à la sympathie. Il mit de l'art dans ses prévenances, de la suite dans son désir de captiver la confiance de son rival, de l'esprit et de la gaîté dans les rapports fréquents que faisaient naître une vie commune et les amusements de chasse pour Hugues, qui n'avait jamais pratiqué le jeu de paume, trouva en lui un professeur énergique et complaisant qui applaudissait à ses succès.

—Encore deux leçons, dit César à Orphée, et l'élève battra son professeur.

Hugues avait il oublié sa bourse, César lui ouvrit la sienne et ne souffrait pas qu'il puisât dans aucune autre. Un certain soir de mascarade, un fournisseur ayant [illegible] de César à M. de Montestruc un [illegible] pour figurer à côté de Mlle de Montluçon, celui-ci le [illegible] Hugues ne demandait rien de [illegible] M. de Chivry, qui s'excusait de n'en pas mettre un plus beau à sa disposition. Et comme Hugues l'en remerciait, César l'arrêta :

—Vous montrer surpris de ce procédé serait me faire injure, lui dit-il. Est-ce une raison, parce que nous sommes rivaux, pour être ennemis? Que prouve en somme cette rivalité qui nous rend cocluves l'un et l'autre des mêmes beaux yeux, sinon que nous avons le goût bon? Cela ne crée-t-il pas un lien entre nous? Quant à moi, foi de gentilhomme, depuis que je vous connais, je me sens d'humeur à devenir votre Pylade si vous veuliez être mon Oreste. Eh! ne dit-on pas ridicules ces jalousies sauvages! Cela sent son petit monde et nous donnerait un vernis de barbarie dont vous ne devez pas être plus friand que moi. Imitons ces preux qui se prêtaient leurs armes et leurs coursiers pour courir aux mêmes combats. Touchez-là, et mes de moi en toute occasion. Ce que j'ai dit à vous, et vous m'affligeriez si vous ne vous en souveniez pas.

Ce petit discours, accompagné d'accolades, touche Hugues, qui n'était point fait encore à ce langage de cour, et se crut d'honneur engagé à répondre à ces démonstrations bruyantes avec une grande abondance de cœur.

Coqueliot lui en témoigna son étonnement.

—Voyez comme va le monde! lui dit-il; j'aurais parié ma tête que vous vous détestiez, et voilà que vous vous adorez!

—Pourquoi veux-tu que je déteste un aimable gentilhomme qui me fait cent politesses!

(A continuer.)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer fa marchera et à nous premier CAMELIA, Capitaine Hanover, partira pour les stations ville le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures dell'après-midi, le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchéfuncté, pour Covington. Retour: il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 8 heures du matin. Madisonville tous les LUNDIS et JEUDIS matin.

Il ne sera positivement pas rendu de fret après le départ du convoi précédent ceiui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Par suite du mauvais état du wharf de Lewisburg, le Camélia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

C. M. SORIA, Agent.

15 mai Aux Nos 15 et 20 rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 P. M.

NATUREZ, capitaine.

T. P. Leathers, capitaine.

J. F. Moss, commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Yazoo Bend, comme il est dit ci-dessus.

Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux Vicksburg, Yazoo et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Caire et St. Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 117 Commune st.

BITK & l'ARLIN, 4 Tchoupitoulas.

Samedi—ym

Bateau Régulier de Grand Ecore. Départ, tous les MARDIS à 5 heures P. M.

Pour Grand Ecore, Montedmery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Alexandrie, débarcadères Nevman et Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau,

SEMINOLE,

capitaine M. C. Mitchell, commis Jos. C. Robbins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des basses eaux. Le "Pilote" sera remplacé par un bateau plus gros lorsque l'état de la rivière le permettra.

Pour frêt et passage, s'adresser à

CLARK & McPEAKE, Agents.

25 juillet—5m. No. 46 de la rue du Camp.

Peoples New Orleans and Grand Ecore Packet Company.

Départ, tous les Samedis à 5 P. M.

POUR Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Cotile, Alexandrie, Normandin, ainsi que tous les débarcadères de la Rivière Rouge, le bon bateau à vapeur

BRADISH JOHNSON,

JOHN BEINN, capt.

Fr. BURK et J. O. Joffron, commis.

Partira comme il est dit ci-dessus.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à CLARK & McPEAKE, 46 Camp.

N. O. DONOHUE, 30 juin—

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet. Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour Fort de Hussey, Barbin, Normandin, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur

NOUVEAU BART-ABLE

R. SINNOTT, capitaine. GEO. C. HAMILTON, com

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

N. M. CARTER, 33 rue du Camp.

BITK & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune.

ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.

24 dec—

OPELOUSAS

Départ régulier tous les Jeudis à 5 h.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

SARTHIA,

J. W. Burton, capitaine.

J. B. schmidt, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour tous les stéarages du Bayou des Glaises, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER,

No 106 de la rue de la Commune.

Janv—dm.

POUR LES OPELOUSAS.

Départ, tous les Samedis, à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtablanc. Le bateau à vapeur

KRA No 10.

C. C. Picket, capitaine.

T. H. M'grall et S. Derbes, commis.

Prendra du frêt et des passagers pour tous les débarcadères du bayou des Glaises, ainsi que du frêt pour la côte.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à BITK & CARLIN, No 4 de la rue Tchoupitoulas.

LOW & McPEAKE, No 46 de la rue du Camp.

14janvier

Attakapas et Atchafalaya.

Départ, MERCREDI, 17 février, à 4 heures P.M.

Pour Simmsport, Churchville et tous les débarcadères intermédiaires de la rivière Atchafalaya et du Bayou Chênes, pour Patterson, Franklin, Charenton, Jeanerette, la Nlle Iberie, Fausse Pointe, St Martinville et tous les débarcadères du Bayou Tèche. Le bon vapeur à vapeur et d'un faible tirant d'eau

VIDA,

capt. J. P. FORGAY, commis. A. MEYNIER sr.

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à

BITK & CARLIN,

mai—1m No 4 rue Tchoupitoulas.

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte, de Baton Rouge et du débarcadère de Walk.

DEPART tous les LUNDIS, à 4 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M. à bord du vapeur

H. L. HODGE,

Capitaine P. Mc Kiroy.—Commis. F. Bergeron et J. A. Cavalocca.

Retour—tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 30 de la rue Conti.

14mai—12m

Paquebot de la côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodeauxville.

Trois fois la semaine. Pour la côte et Lafourche le bateau à vapeur

HENRY YETE,

Capitaine F. F. Acosta,

Commis P. A. Charles.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS matin à 10 heures et tous les SAMEDIS soir à 5 heures.

Retour: il partira de Donaldsonville les LUNDI et VENDREDI matin, il descendra la côte le lendemain.

16 juillet—1an

Pour la Côte au-dessus de la ville.

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Convent et de White Hall Saw Mill.—Trois fois par semaine.—le bateau à vapeur

MARY IDA,

Capitaine J. A. Ruiz; commis J. L. Rond.

Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à W. J. COMAUX, 20 rue Copp.

Janv—ym

Paquebot de la côte et du Collège Point.

Trois fois la semaine.

LE steamer

WAWENOUK,

THEODULE KLFERT, Capitaine.

Partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et jeudis à 11 heure du matin, et le dimanche à 2 heures du matin. Il arrivera le lundi, mercredi et vendredi.

Le frêt n'est débarqué qu'en plein bord.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord.

6 fév—3m

Pour la Côte au-dessous de la ville.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à midi.

Pour les forêts, la station de la Quarantaine Bayas, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur

ST. MARY,

R. ut et fils marcheur, capitaine Fred Trebst, r. C. Tocmonlet et A. Delphiny jr., commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Samedi seulement il étendra ses voyages jusqu'aux Forts.

4 déc—dm

Germania Insurance Company

Bureau, No 124 rue Commune,

NOUVELLE-ORLEANS.

ETABLIE EN 1856.

Capital payé.....$300,000

Assurances contre les risques du feu, de la mer et des rivières.

Les pertes sont réglées avec promptitude aux conditions les plus libérales.

FRED. DEL BONDIO.....Président

H. ZUBERBIER.....Vice-Président

EMIL MAIER.....Premier Secrétaire

H. K. MARBURG.....Second Secrétaire

F. BERGER.....Inspecteur

Directeurs:

Geo. Binder, (maison Leonzier & Binder)

A. H. Brangin (maison Brangin, Back & Dinkelspiel)

F. W. Dielmann, (maison Miller & Dielmann)

R. Greisinger, (maison Cason & Co.)

W. Goldenbow, (maison Goldenbow & Kelly)

G. L. L. Mayer, (maison Mayer Bros.)

L. Reder, (maison L. Reder & Co.)

Frank Vatter, (maison Vatter & Blank)

H. Zuberbier, (maison Schneider & Zuberbier)

F. M. Zeigler, (maison Schmidt & Zeigler)

J. Armbruster, J. Kohn,

Adam Gaisser, Louis Grunewald,

Jacob Hassinger, H. F. Klumpp,

Hy. Oerting, H. Schula,

Thomas Schorr, R. F. Theurer,

F. Thormählen, J. J. Weckerling,

J. Voelkel, Fred. Del Bondio.

mars—1m

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULS LIGNES DIRECTES POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE,

[redacted]

Les vapeurs de la Compagnie partiront de New-York, les Mercredis, 11 Mars, 8 Avril, 6 Mai, 3 Juin, 1 Juillet, 29 Juillet, 26 Août, 23 Septembre, 21 Octobre, 18 Novembre, 16 Décembre.

[redacted]

NEW-YORK, Samedi, 28 Février.

VILLE DE PARIS, Mercredi, 4 mars.

VILLE DE PARIS, Mercredi, 25 mars.

PRIX DU PASSAGE : Pour Brême ou Southampton et le Havre, Première Cabine, $100, Seconde Cabine, $70.

Billets d'excursion à prix réduits.

Les billets sont délivrés pour toutes destinations de l'Ancien Monde, par les chemins de fer et bateaux-vapeurs les plus rapides et les plus directs.

Les vapeurs de la Compagnie ne portent pas de Cabines de Seconde Classe, qui se trouvent en grande majorité sur les navires de cette ligne. Pour les conditions de fret et de passage, s'adresser à Brême, au Havre et à la Rochelle, aux Consignataires respectifs des navires.

Pour fret et passage, s'adresser à

GUS MACKENZIE,

Agent, 55 rue Cedar, New-York.

CH. L. GRAFF, Agent,

[illegible] Cedar Street, Lower N. Y.

LIGNE DE STEAMERS DU HAVRE

— ET DE LA —

NOUVELLE-ORLEANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

ESPARTERO,	CASTELLAR,
PELAYO,	CORTES,
RIVERA,	COLON,
QUEVEDO,	(d'autres en construction.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard.

Pour frêt ou passage (excellents emménagements, bonne table, y compris le vin.)

S'adresser à

F. INGATE, agent,

No 14 de la rue de l'Union,

Nouvelle-Orléans.

30 juil—1an

STEAMERS—LIVERPOOL

LIGNE D'ETAT.

STATE OF LOUISIANA, 2000 tonneaux, Lieut. Johnston, R. N. R.

STATE OF MINNESOTA, 2000 tonneaux, Lieut. Oscar Hamlin, R. N. R.

STATE OF ALABAMA, 2000 tonneaux, capt. D. Flint.

STATE OF VIRGINIA, 2000 tonneaux, capt. A. Moodie.

STATE OF PENNSYLVANIA, 2000 tonneaux, capt. Knight.

STATE OF GEORGIA, 2000 tonneaux, capt. T. Cooper.

STATE OF NEVADA, 2000 tonneaux, capt. Brown.

STATE OF FLORIDA, 2000 " " Keller.

STATE OF INDIANA, 2000 " " Keller.

La clientèle quant des traites payables sur demande, et qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande et de l'Europe.

Des billets d'immigrants (navire d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs familles ici.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer

STATE OF ALABAMA

partira de son quai, pointe du Troisième district, via-à-vis le Livery Stable Keeper Warehouse, le

le SAMEDI, 6 février 1875.

S'adresser à

E. K. MILLER & CO., Agents,

AU NO 38 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

Stallion—1an

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et à la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD partiront comme ci-dessous:

Départs:	DE LA DE BREME.	DE LA NLLE-ORLEANS.
Hanover...	12 janv.	9 fév.
Frankfurt...	9 fév.	14 mars.
Mayence...	2 mars.	11 avril.
Hanover...	6 avril.	9 mai
Frankfurt...	4 mai.	20 mai.

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers toucheront au Havre et à la Havane; et dans le voyage de retour ils toucheront à la Havane et au Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le frêt.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton et le Havre—à la Havane et à la Nouvelle-Orléans:

Chambre.....$100 en or.

Entrepont.....$ en or.

De la Nouvelle-Orléans et de la Havane à Southampton, ou Havre et à Brême:

Chambre.....$100 en or.

Entrepont.....$ en or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambre.....$60 en or.

Entrepont.....$ en or.

Des Brême, de Southampton et du Havre, pour la Nouvelle-Orléans, sont de 10 livres par les steamers.

Pour frêt ou passage, s'adresser à

E. D. F. STOCKMEYER & CO., Agents,

8 août—1an AU No 61 de la rue de l'Union.

Pour New York via la Havane.

Ligne des steamers Trouwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE DES steamers suivants

KNICKERBOCKER,

NEW ORLEANS,

HUDSON,

COLTEN,

Le steamer

KNICKERBOCKER,

Kemble, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse

DIMANCHE, 21 février, à 4 h. A. M.

Passage.....$30.

Cette ligne prend des passagers et connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour frêt ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,

mai—1an Rue Carondelet, No 61.

POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, La Havane et New-York.

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.

La ligne est composée des steamers

CITY OF MEXICO.....Capt. W. B. Sherwood,

CITY OF MERIDA.....Capt. J. W Reynolds,

CITY OF HAVANA.....Capt T. J. Phillips

Le steamer

CITY OF MERIDA,

Commandant J. W. Reynolds,

partira de son quai, au pied de la rue Calliope, 1er District, le SAMEDI, 20 février, à 8 heures du matin.

Passage pour Vera Cruz.....$60, en or.

F. ALEXANDER & SONS,

29 Broadway, New York.

Pour frêt ou passage, s'adresser à

J. M. WITHERSPOON, Agent,

AU No 56 de la rue Carondelet.

Le steamer CITY OF MEXICO partira le 15 mars.

13 nov—1an.

Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE. Transportant la malle des Etats-Unis.

JUNIATA, capt. J. W. Catherine, 1000 tonneaux

TAZOO, " L. D. Barrett, 1000 tonneaux

TONAWANDA, " C. C. Williams, 1000 tonneaux

C. WLORD, " L. Colton, 1000 tonneaux

Départ le VENDREDI, 12 février, à 4 heures P. M.

Le beau steamer de 1ère classe,

YAZOO,

L. D. Barrett, commandant,

Partira de son quai, au pied de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (nourriture des E. U.) $15

Passage pour Philadelphie.....$20

Billet donné à New-York pour toute la route.....$30

Pour frêt ou passage, s'adresser à

EDWARD A. YORKE, Agent,

au coin des rues Carondelet et Gravier

4 nov—1an.

BILAN

DE LA

BANQUE NATIONALE DE LA NLLE ORLEANS.

A la clôture des affaires du 9 octobre 1874.

RESSOURCES

Prêts et escomptes	394,798 83
Tiré en sus	1,427 00
Bons des E. U. pour garantir la circulation	200,000 00
Autres actions, Bons et hypothèques	2,800 00
Dû par des agents de rachat et de réserve	5,377 38
Dû par d'autres banques nationales	6,595 51
Dû par des banques et des banquiers d'Etat	541 07
Propriétés foncières, mobilier et installations	10,000 00
Dépenses courantes et taxes payées	6,145 13
Primes payées sur bons des E. U.	34,000 00
Chèques et autres items en comptant	320 46
Echéances pour le Clearing-House	80,626 91
Billets d'autres banques nationales	15,577 00
Petite monnaie y compris les nickels	945 05
Espèces	544 13
Billets Legal Tender	70,000 00
Cinq pour cent, fonds de rachats	8,00 00
Total	$914,023 64

PASSIF

Capital payé	$200,000 0
Surplus	1,000
Autres profits non partagés	72,855 64
Billets de la Banque nationale en circulation	178,200 00
Dépôts individuels	358,327 07
Certificats de dépôts payables sur demande	3,200 00
Certificats de dépôts à terme (time)	2,000 00
Dû à d'autres banques nationales	936 37
Dû à des banques et à des banquiers d'Etat	2,706 22
Total	$914,023 64

Moi, John H. Pike, caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que le ci-dessus est un tableau véritable et exact.

JOHN H. PIKE, Caissier.

Signé sous serment par devant moi, ce 7 octobre, 1874.

GEO. W. CHRISTY,

Notaire Public.

Témoins:

A. CHAPSKY.

SIGMOND KATZ.

J. T. BURDEAU.

Sept—1t.

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

[redacted]

Nouvelle-Orléans, 16 Novembre 1874.

Trains Express quotidiens entre la Nouvelle-Orléans et Mobile.

DEPARTS. ARRIVEES.

[illegible]

Pullman Palace Sleeping Cars entre la Nouvelle-Orléans et Mobile.

Pour plus ample information, s'adresser au Bureau du Chemin de fer, au coin des rues Canal et Commune, Nouvelle-Orléans.

R. D. FRUEH,

Surintendant.

C. H. ALLEN,

Surintendant-Général.

LIGNE DE MOBILE.

[redacted]

A partir du 16 Novembre 1874,

Les trains partiront de Canal, au pied de la rue Commune, [illegible]

Trains de nuit, tous les jours, 11 h. 45 P. M.

Trains de nuit, tous les jours, 11 h. 45 P. M.

Trains de nuit, tous les jours, 11 h. 45 P. M.

Trains d'agrément, les lundis seulement, à 4 h. 30 a. m.

Trains de nuit, tous les jours, 11 h. 45 P. M.

Trains d'agrément, les lundis seulement, à 4 h. 30 a. m.

Les trains de nuit seront munis de WALLACE PULLMAN PALACE SLEEPING CARS, entre Canal et Commune et Mobile et la Ville Mobile.

R. D. FRUEH,

Agent-Général pour les Lignes.

C. H. ALLEN,

Surintendant-Général. 16 nov—

[redacted]

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, Mobile et Texas.

Les trains partiront et arriveront comme suit: (Du dépôt, au pied de la rue des Carondelets.)

A partir du 15 décembre

DEPARTS. ARRIVEES.

[illegible]

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Tout changement de chars derrière jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 20 de la rue de Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.

R. D. FROST, Directeur-Général. 8 août—

[redacted]

New Orleans, St. Louis & Chicago R.R. Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope Street Depot.)

From December 20—1874.

DEPART. ARRIVE.

[illegible]

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and information given at 120 Camp, and at the corner Carondelet.

A. D. SHELDON, Agent.

R. D. FROST, General Manager. April 1874

Chemin de Fer Pontchartrain.

[redacted]

Les trains en chemin, en ville, au Canal, à Milneburg, partiront de la rue Canal, au pied de la Levee.

Excursions au Lac-Pour et retour, le même jour, 50 cts. Pour les enfants et les domestiques de 12 ans.....la moitié.

Pour la station de Gentilly—35 cents pour aller et autant pour le retour.

En partant de la ville. Départs du Lac.

	heures A. M.		heures A. M.
5		6	
6		7	
7		8	
8		9	
9		10	
10		11	
Midi		12	
1	P. M.	1	P. M.
2		2	
3		3	
4		4	
5		5	
6		6	

Les dimanches et jours fériés toutes les heures, dès 2 heures de l'après midi.

Le chemin qui dessert Gentilly, Gentilly Station, et prévenir le conducteur avant le départ du train.

C. H. ALLEN,

Surintendant-général.

[redacted]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route la plus courte entre les Etats-Unis et la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

E. FERRY partira de la rive gauche de la Nlle-Orléans, tous les jours, à SEPT HEURES A. M., et se rendra au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Algier à 8 heures A. M.

Le train pour tous les points par Lafourche, entre Donaldsonville et Thibodaux, se rendra aux lieux de bateau à vapeur pour tous les points.

Le train du frêt, sera les points par Lafourche, et Donaldsonville, et Thibodaux, partira pour le moment. Des contrôles spéciaux pour le sur-chargement expédiés de tous points de vente faits, avant réception, avec l'heure du départ d'Algier. Comptes avec les agents à leur adresse, réunis, en vue de la ville. Les "Connaissements" seront remis à ceux qui expédieront par les bateaux de fer.

Afin que le sucre puisse être expédié de bon être délivré avant l'hiver, le bon vapeur de cette ligne partira par les bateaux de fer.

GEO. FANDRIE,

Pour frêt ou passage s'adresser à

[illegible]

Mai—1an CHAS. CAWTHEY CO., Agents.

Compagnie d'Assurance du Peuple DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Succrse, No 3 de la rue St-Pierre.

TROISIEME ETAT ANNUEL

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1874.

Sur risques d'incendie	$68,126 10
" de rivières	1,341 00
" de mer	12,398 20
Total des primes	$81,865,30
En plus risques non expirés pour 1875	19,322 00
	$99,748
En moins, primes remboursées	1,377 00
Montant net des primes reçues	$71,068 94
Pertes payées dans la même période	
Sur risques d'incendie	$27,000 00
" de rivières	4,797 00
" de mer	9,945 11
Réfaction (rebate)	3,286 70
Réassurances	3,626 00
Taxes	2,500 00
Loyer	1,140 00
Impressions, annonces, courtage de bureau	670 25
Dépenses, etc, intérêt en moins	7,770 20
Réassurance pour les risques non expirés de 74	7,400 00
	$68,335
Bénéfice 7 p. c.	$13,600
L'actif de la Compagnie est comme suit	
Billets de capital	$611,600
Primes en vote de recouvrement	13,800 00
Actions de banques et autres notions	34,000 00
Propriété foncière	8,000 00
Billets garantis	4,000 72
Billets